



Appel à projets 2015-2016 – Développer des activités d'éducation à la citoyenneté

**Réseaux et niveaux concernés**

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Libre subventionné
  - libre confessionnel
  - libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveau : primaire et secondaire, ordinaire et spécialisé

**Type de circulaire**

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

**Période de validité**

- jusqu'au 9 octobre 2015

**Documents à renvoyer**

- Oui
- Date limite : 9/10/2015

**Mot-clé :**

Education à la citoyenneté  
Appel à projets

**Destinataires de la circulaire**

- À Madame la Ministre, Présidente de la Commission communautaire française chargée de l'Enseignement;
- À Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;
- Aux Directions et Pouvoirs organisateurs des écoles primaires ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Directions et Pouvoirs organisateurs des écoles secondaires ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des Pouvoirs organisateurs.

**Pour information :**

- Au Service général de l'Inspection ;
- Aux Associations de Parents.

**Signataire**

Ministre / Administration : Madame Joëlle MILQUET, Ministre de l'Education, de la Culture et de l'Enfance

**Personne de contact au Cabinet**

Isabelle Pistone	02/801 78 77	<a href="mailto:isabelle.pistone@gov.cfwb.be">isabelle.pistone@gov.cfwb.be</a>
------------------	--------------	--

**Personne de contact au Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles**

Emmanuel Rifaut	02/690 85 39	<a href="mailto:emmanuel.rifaut@cfwb.be">emmanuel.rifaut@cfwb.be</a>
-----------------	--------------	--

Nombre de pages : 8

## Appel à projets :

### Développer des activités d'éducation à la citoyenneté

Madame, Monsieur,

Au-delà des multiples réflexions actuelles autour des différentes modalités de l'éducation à la citoyenneté, tout le monde s'accorde sur le fait que celle-ci s'acquiert progressivement au cœur de la diversité des apprentissages scolaires et des expériences collectives de l'école.

En effet, une des missions de l'école est de « *préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures*<sup>1</sup> ».

Pour initier à la citoyenneté de manière transversale, les établissements scolaires disposent d'espace-temps d'interdisciplinarité instaurés par des dispositions du décret Missions<sup>2</sup> et du décret citoyenneté<sup>3</sup>. Ces activités interdisciplinaires permettent notamment d'appréhender la diversité des situations de vie au travers de moments d'expériences et de multiples rencontres (excursions, visites, participation à des actions de solidarité, volontariat, ...).

C'est dans ce cadre d'ouverture des élèves à des initiatives de partages et d'échanges, dans et à l'extérieur de l'école, que je vous invite à poser votre candidature pour ce présent appel à projet.

Les activités proposées devront nécessairement (critères de sélection):

- être cohérentes avec les objectifs de l'éducation à la citoyenneté et en adéquation avec le décret Missions ;
- s'intégrer dans le projet d'établissement et être un des fils rouges du vécu de la classe/de l'école pendant l'année scolaire ;
- être construites par une équipe composée au minimum de deux enseignants (ou d'autres acteurs scolaires) **et** d'un partenaire extérieur (voir liste, non-exhaustive, d'associations en annexe 1) ;
- impliquer et requérir la participation active des élèves **et** des enseignants dans le projet.
- avoir un caractère interdisciplinaire ;
- être liées à des expériences collectives (rencontres, visites, échanges, ...), à une réalisation concrète ou à une action tournée vers l'extérieur ;

<sup>1</sup> L'article 6 du décret « Missions ».

<sup>2</sup> L'article 7 du décret « Missions » stipule : « La Communauté française pour l'enseignement qu'elle organise et tout pouvoir organisateur pour l'enseignement subventionné peuvent autoriser les établissements qu'ils organisent, dans le cadre de leur projet visé à l'article 67, aménager l'horaire hebdomadaire de façon à mettre en œuvre des activités, par discipline ou pour un ensemble de disciplines, permettant d'atteindre les objectifs généraux visés à l'article 6 ».

<sup>3</sup> L'article 14 du décret du 12 janvier 2007 relatif au renforcement de l'éducation à la citoyenneté responsable et active au sein des établissements organisés ou subventionnés par la Communauté française consolide l'espace-temps consacré à l'éducation à la citoyenneté.

- avoir un sens par rapport au contexte spécifique ou local : lien avec le public des élèves, le quartier, la dynamique de l'école, ... ;
- recourir à des démarches pédagogiques actives ;
- envisager des prolongements après la réalisation de l'activité proprement dite (envisager une inscription dans la durée de l'activité).

Les thématiques concerneront l'éducation à la citoyenneté au sens large. Elles viseront le développement : du « mieux vivre ensemble », du dialogue interculturel et/ou inter-convictionnel, d'attitudes renforçant le sens collectif, de la responsabilité, du respect des règles et de la civilité. Elles pourront cibler la lutte contre les préjugés et les stéréotypes ou encore la participation à la vie de la société locale ou à des projets de solidarité,...

Une subvention de **1000 €** maximum sera octroyée à chaque projet sélectionné. Un seul projet par établissement scolaire pourra être soutenu (le cas échéant par implantation). Les frais de fonctionnement scolaire inhérents à l'activité (matériel, locaux, repas et éventuels transports) sont à charge de l'établissement.

Les projets doivent être introduits et signés par le chef d'établissement ou le Pouvoir organisateur concerné via le formulaire prévu à cet effet (annexe 3).

L'annexe 2 précise la procédure de sélection des projets.

Pour toute question complémentaire, je vous invite à contacter Monsieur Emmanuel Rifaut, chargé de missions en éducation à la citoyenneté auprès de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire ([emmanuel.rifaut@cfwb.be](mailto:emmanuel.rifaut@cfwb.be) – 02/690 85 39).

En espérant que l'initiative proposée suscite grandement votre intérêt, je vous souhaite un excellent succès dans cette démarche.

**La Ministre de l'Education, de la Culture et  
de l'Enfance**

**Joëlle MILQUET**

## ANNEXE 1 : Liste des opérateurs

De nombreux organismes proposent des activités de citoyenneté en collaboration avec des établissements scolaires. Les opérateurs proposés ci-dessous le sont à titre d'exemples. Libre à chaque établissement scolaire de collaborer avec un autre partenaire dans le cadre de cet appel à projets. Toutefois, les activités proposées par le partenaire devront répondre aux **critères fixés** dans le présent appel à projets et une description du partenaire devra être précisée dans le formulaire. Dans tous les cas, le partenariat proposé fera l'objet d'une **approbation** par le Jury.

Pour vous aider dans votre recherche de partenariat :

- [www.educationpermanente.cfwb.be](http://www.educationpermanente.cfwb.be) répertorie par thématique la liste des services d'éducation permanente ;
- <http://www.democratieoubarbarie.cfwb.be/index.php?id=8205> présente les centres de ressources et les centres labélisés dans le cadre du Décret relatif à la transmission de la mémoire.
- Le numéro vert « Assistance Ecoles » (☎ : 0800/20 410) peut également vous orienter vers des partenaires **locaux actifs** dans ces thématiques.

### BELVUE

<b>Descriptif</b>
Le service éducatif du BELvue, musée de l'histoire de Belgique, propose des activités éducatives et ludiques pour sensibiliser les élèves à la démocratie, à la justice et à l'histoire. Il s'agit, entre autres, d'animations d'une journée (mises en situation, jeux de rôles...) sur le thème de la démocratie, de la justice et de l'histoire, d'outils pédagogiques à utiliser en classe, de formations pour enseignants et futurs enseignants, d'accompagnement ponctuel d'équipes pédagogiques pour la mise en place de projets autour de la citoyenneté.
<b>Activité</b>
Dans le cadre de l'appel à projets, le service éducatif du BELvue propose aux équipes pédagogiques un accompagnement à la mise en place du projet citoyen. Cet accompagnement prendra la forme d'une formation aux outils du service éducatif, ainsi que d'une réflexion aux différentes possibilités de mise en place et de transposition de ces outils/ animations au projet particulier de l'école/classe participante. Cet accompagnement aura lieu dans les locaux du Belvue.
<b>Public cible</b>
Elèves à partir de la 5 <sup>e</sup> année primaire jusqu'à la 7 <sup>e</sup> année secondaire.
<b>Planning</b>
De septembre 2015 à juin 2016.
<b>Montant</b>
250 € par journée, dans les limites des disponibilités des membres de l'équipe du service éducatif.
<b>Plus d'informations ?</b>
☞ : <a href="http://www.belvue.be/fr/edubel">http://www.belvue.be/fr/edubel</a> @ : <a href="mailto:montana.v@kbs-frb.be">montana.v@kbs-frb.be</a>

### THE BEIT PROJET

<b>Descriptif</b>
The Beit Project est un projet qui répond au besoin de recréer un dialogue entre les jeunes d'horizons différents dans un encadrement pédagogique structuré. L'idée-force du projet est de combattre l'intolérance, le racisme et l'antisémitisme, en faisant se rencontrer et travailler ensemble des élèves venus d'horizons divers et de partir de cette diversité pour permettre de réussir une réalisation commune.
<b>Activité</b>

Pendant 2 jours et par petits groupes des élèves issus de deux écoles différentes collaborent en binômes, dans un quartier précis de la ville, à une série d'activités: apprendre à collaborer, s'appropriier les lieux, repérer les traces historiques tangibles du passé et les connecter à un thème contemporain, débattre avec les habitants du quartier en les filmant lors d'interviews, monter un film en classe par les enfants.
<b>Public cible</b>
Ce projet s'adresse principalement aux 10-14 ans (de la 5 <sup>e</sup> année primaire à la 2 <sup>e</sup> année secondaire).
<b>Planning</b>
Entre janvier et avril 2016.
<b>Coût</b>
85 € par élève pour les deux journées.
<b>Plus d'informations ?</b>
🌐 : <a href="http://thebeitproject.org/fr/">http://thebeitproject.org/fr/</a> @ : <a href="mailto:info@thebeitproject.org">info@thebeitproject.org</a>

## LE CNAD

<b>Descriptif</b>
La <b>C</b> oordination <b>N</b> ationale d' <b>A</b> ctions pour la <b>P</b> aix et la <b>D</b> émocratie est une organisation de jeunesse. Forte de ses presque 50 associations membres, elle cherche à informer, sensibiliser et mobiliser son public jeune et l'opinion publique autour de thématiques citoyennes. Elle combine des aptitudes rigoureuses de plaidoyer avec des compétences pédagogiques afin de faire vivre son engagement pour un monde libre et solidaire, non violent et équitable.
<b>Activité</b>
Les animations questionnent de façon critique des problématiques qui traversent la société belge et l'interpellent sur ses choix et son travail de la paix et de la démocratie, comme par exemple les thématiques des migrations, des énergies et conflits, de l'eau comme source de coopération ou de conflits, des stéréotypes et préjugés, ou d'un conflit spécifique...La méthodologie cherchera toujours à mobiliser la participation active, le débat constructif, la mise en projet, et/ou l'élaboration d'un message vers un destinataire tiers.
<b>Public cible</b>
Ce projet s'adresse à tous les niveaux de l'enseignement.
<b>Planning</b>
Toute l'année, en fonction des disponibilités.
<b>Coût</b>
35 € par animateur et par demi-journée. Indemnités de déplacement. Selon les cas, des frais didactiques seront comptabilisés à concurrence maximale de 3 € par personne (matériel, photocopies, outils, synthèses, magazines).
<b>Plus d'informations ?</b>
🌐 : <a href="http://www.cnapd.be">www.cnapd.be</a> ☎ : 02/640 52 62, Monsieur Thibault Zaleski, Attaché pédagogique. @ : <a href="mailto:thibault.zaleski@cnapd.be">thibault.zaleski@cnapd.be</a>

## CEJI

<b>Descriptif</b>
Le CEJI (Contribution Juive pour une Europe Inclusive) est une ONG internationale basée à Bruxelles. Créée en 1991, elle a pour objectif de lutter contre toute forme de racisme, d'antisémitisme et de discrimination. La mission du CEJI est d'offrir des programmes de formation pour une meilleure approche de la diversité au sein de notre société. Le but de leurs programmes est de mieux comprendre et gérer les diversités de culture et de conviction dans les classes et dans la vie pratique professionnelle.
<b>Activité</b>
Dans le cadre de ses programmes tels que « A CLASSROOM OF DIFFERENCE », le CEJI propose de former les élèves et l'équipe éducative à développer des actions scolaires et à lier le projet d'établissement à la diversité, à la communication interculturelle et à la lutte contre toute forme de discrimination. La formation privilégie les concepts d'estime de soi, de pensée critique, d'apprentissage coopératif et de responsabilité citoyenne. Les méthodes utilisées sont interactives et participatives.
<b>Public cible</b>
Ce projet s'adresse aux élèves et aux enseignants des classes des 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> degrés de l'enseignement secondaire.

<b>Planning</b>
Toute l'année, en fonction des disponibilités.
<b>Coût</b>
500 € par jour, tout compris.
<b>Plus d'informations ?</b>
<p>🌐 : <a href="http://www.ceji.org/">http://www.ceji.org/</a>  📞 : 02/340 96 23, Madame Stéphanie Lecesne, Coordinatrice des formations  @ : <a href="mailto:stephanie.lecesne@ceji.org">stephanie.lecesne@ceji.org</a></p>

## ECHOS COMMUNICATION

<b>Descriptif</b>
<p>« L'Ecole du Vivre Ensemble » est un projet visant à améliorer la qualité du Vivre Ensemble au sein des établissements scolaires :</p> <p>1) en diminuant les discriminations entre les élèves et à l'encontre de ceux-ci au sein des écoles et  2) en faisant émerger au sein des classes et par les élèves une Charte du Vivre Ensemble sous forme littéraire ou artistique.</p>
<b>Activité</b>
1 jour de formation sur le préjugé et son impact sur le vivre Ensemble (Comment ça fonctionne ? A quoi ça sert ? Comment en prendre conscience ? Comment les déconstruire ?...), 1 jour de transmission sur les jeux et animations du Vivre Ensemble (Qui suis-je ? Qui est l'autre ? En quoi sommes-nous différents et complémentaires ?, le jeu des valeurs...) et 30 heures de suivi des équipes pour accompagner l'appropriation par les adultes.
<b>Public cible</b>
Ce projet couvre tous les niveaux d'enseignement.
<b>Planning</b>
Entre septembre 2015 et décembre 2016.
<b>Coût</b>
2 journées pédagogiques à l'école 2x500 €/jour, 15 périodes de suivi de l'équipe pédagogique de 2 heures = 15x125 € = 1875 €, 1 mallette pédagogique : 250 € Frais de déplacement (0.35€/km depuis Waterloo) Total : 3125 € + frais de transport
<b>Plus d'informations ?</b>
<p>🌐 : <a href="http://echoscommunication.org/">http://echoscommunication.org/</a>  📞 : 02/387 53 55, Monsieur Pierre Biélande, Coordinateur du projet  @ : <a href="mailto:pierre@echoscommunication.org">pierre@echoscommunication.org</a></p>

## ENTRAIDE ET SOLIDARITE

<b>Descriptif</b>
Le projet « La Solidarité et moi ! » a pour objectif d'éradiquer la violence présente dans l'école en amenant l'élève à entrer dans une dynamique positive : après avoir pris conscience de ses forces et faiblesses ainsi que de ses émotions, il pourra s'ouvrir à la richesse de la diversité au sein d'un groupe, y trouver sa place et devenir progressivement un citoyen actif dans son école, dans sa région et dans le monde. Au fil de la démarche, on quitte la dynamique de concurrence qui engendre la violence pour entrer dans une dynamique solidaire et créative.
<b>Activités</b>
Au départ d'un travail sur soi-même (pleine conscience, identification et gestion des émotions), les élèves apprennent, de façon ludique, à communiquer de façon efficace et non violente, dans le respect de soi et de l'autre. Ils prennent conscience de leurs forces et faiblesses, de leur capacité à agir pour des relations pacifiques et à être acteurs de changement dans leur école, leur région et dans le monde. Ils organisent ensemble des actions de solidarité comme aboutissement de la démarche.
<b>Public cible</b>
Ce projet couvre tous les niveaux d'enseignement.
<b>Planning</b>
Entre septembre 2015 et juin 2016.
<b>Montant</b>
500 € par classe de 26 élèves maximum
<b>Plus d'informations ?</b>
<p>🌐 : <a href="http://www.entraide.be">www.entraide.be</a> – <a href="http://www.vivre-ensemble.be">www.vivre-ensemble.be</a>  📞 : 0479/84.98.75, Madame Isabelle DE WEE, Coordinatrice du projet  @ : <a href="mailto:isabelledewee@hotmail.fr">isabelledewee@hotmail.fr</a></p>

## ANNEXE 2 : Procédure de sélection

Un **jury** de sélection sera mis en place et présidé par la Direction générale de l'Enseignement obligatoire. Il sera **composé** :

- du chargé de mission pour l'Éducation à la citoyenneté (DGEO) ;
- d'un Inspecteur de l'Enseignement fondamental ordinaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- d'un Inspecteur de l'Enseignement secondaire ordinaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- d'un Inspecteur de l'Enseignement spécialisé de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- d'un expert en éducation à la citoyenneté ;
- d'un représentant de la Ministre de l'Éducation.

Les étapes de cette procédure seront les suivantes :

**1°** Le jury recevra les **candidatures au plus tard le vendredi 9 octobre 2015**, par courriel auprès de Monsieur Emmanuel Rifaut, chargé de missions, à l'adresse suivante : [emmanuel.rifaut@cfwb.be](mailto:emmanuel.rifaut@cfwb.be)

**2°** Le jury vérifiera en priorité l'adéquation du projet avec les critères tels que définis dans le présent appel à projets ainsi que l'adéquation du partenariat proposé.

**3°** Le jury communiquera les **résultats** de la sélection au plus tard le **13 novembre 2015**.

**6°** Pour le **mercredi 1er juin 2016**, les écoles devront rentrer à l'administration un **rapport sur les actions** menées et les **justificatifs des frais** engagés. Dans cette perspective, un canevas vous sera communiqué lors des résultats de la sélection.

**7°** Les **subventions** seront **liquidées** sur base des justificatifs et de l'accord du Comité d'accompagnement.

Par ailleurs, au cours du dernier trimestre de l'année scolaire 2015-2016, une **valorisation des actions particulièrement réussies** sera envisagée (publication sur le site [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be) et, par exemple, présentation lors d'une séance plénière organisée par la Fédération Wallonie-Bruxelles).

## ANNEXE 3 : Formulaire de candidature

### **APPEL À PROJETS - ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016** **« DÉVELOPPER DES ACTIVITÉS D'ÉDUCATION A LA** **CITOYENNETÉ » Formulaire de candidature**

À retourner pour le 9 octobre 2015 au plus tard à l'adresse électronique suivante :

[emmanuel.rifaut@cfwb.be](mailto:emmanuel.rifaut@cfwb.be)

## 1. Porteurs du projet

**Nom de l'établissement scolaire :**

**Nom et prénom du chef d'établissement :**

**Niveau :** Fondamental ordinaire – Secondaire ordinaire - Fondamental spécialisé - Secondaire spécialisé \*

**Réseau :** WBE – OS – LSC – LSNC

**Adresse :**

**Code postal :**                      **Localité :**

**Tél. :**                                      **Fax :**                                      **Courriel :**

**Personne responsable du projet** (nom et prénom) :

**Tél. :**                                      **Courriel :**

**Classe(s) concernée(s) :**

**Nombre d'élèves concernés :**

**Enseignants associés au projet – au minimum 2** (nom, prénom et qualification) :

**Autres partenaires associés au projet (par exemple CPMS):**

## 2. Projet

- Je choisis un opérateur proposé en annexe 1.

- ✓ Nom de l'opérateur :

- ✓ Activité choisie :

**OU**

- Je choisis un autre opérateur que ceux proposés en annexe 1.

- ✓ Nom :

- ✓ Adresse complète :

- ✓ Téléphone :

- ✓ Personne de contact (nom et les coordonnées – téléphone et/ou courriel) :

- ✓ Description de l'activité choisie :

- ✓ Public cible :



### 3. Plan d'actions

- Début du lancement du projet :
- Fin du projet :

### 4. Motivations

Motivations du choix de l'activité (en lien avec les critères de sélection):

Dimensions de l'éducation à la citoyenneté qui seront privilégiées :

Lien avec votre Projet d'établissement :

Démarches pédagogiques envisagées (mise en œuvre de méthodes actives) :

Modalités de transfert et de durabilité du projet :

### 5. Projet d'établissement

Une copie de votre projet d'établissement doit être annexée à ce formulaire.

### 5. Budget sollicité

Décrivez précisément les dépenses financières que votre projet implique:

*ⓘ Ne seront soutenues que les dépenses mentionnées ici et acceptées par le jury de sélection.*

Description des dépenses	Montant en €
1.	€
2.	€
3.	€
<b>TOTAL</b> (soutien de maximum 1000 €)	<b>€</b>

Si la réalisation de votre projet coûte plus de 1000 €, précisez le coût total :

Signature du chef d'établissement ou du Pouvoir organisateur concerné et date :